



Charte du RAF

Contexte et objectifs du RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières)

Dérèglement climatique, industrie mondiale du bois de plus en plus prégnante, filière bois-énergie en développement, marché carbone émergent, marché financier en quête de valeurs refuges, la forêt et les forestiers sont mis sous pression de toutes parts. Coupe rase, usage de pesticides et destruction d'une multitude d'espèces animales et végétales, monocultures, exploitation mécanisée, rachat par de gros acteurs financiers, concentration des filières, perte d'emplois et de savoir-faire... En un mot, malgré les discours en faveur de l'environnement, la forêt semble devenir un simple gisement de production, un capital comme un autre, soumis à des enjeux financiers de court terme.

Or la forêt et sa gestion déterminent pour beaucoup nos paysages, la qualité des eaux et des sols, le climat et la biodiversité. La forêt est profondément liée à notre identité culturelle. Pourtant les résistants et les créatifs existent, l'innovation en matière forestière est présente en France ; mais l'isolement des initiatives et le manque de fédération desservent leur viabilité et leur crédibilité.

C'est devant ce constat que des personnes d'horizons divers se sentant concernées par la forêt se sont réunis fin 2008 pour créer le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) au sein de l'Association Relier.

Avec tous ceux qui, sur le terrain, témoignent d'une gestion douce de la forêt, le RAF entend réunir et encourager les acteurs, professionnels ou non, d'une sylviculture écologiquement responsable et socialement solidaire, et favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Pratiquement, l'objectif est double.

Collaborer entre acteurs de la forêt et du bois partageant l'esprit du réseau, pour mutualiser les savoirs et envisager des actions communes.

Sensibiliser pour dépasser le clivage entre professionnels et non professionnels de la forêt, ouvrir un vrai débat sans tabou et sortant des ornières de l'écologisme naïf et de la défense de l'identité professionnelle.

Les engagements des membres du RAF

La nature de la forêt

Prendre conscience que la forêt est un organisme vivant jouant un rôle de régulation irremplaçable dans l'équilibre des écosystèmes, du paysage et du climat - Accepter qu'elle ne nous appartient pas, qu'elle n'a pas besoin de nous et que nous avons besoin d'elle - La considérer comme un partenaire et non un gisement de production - Apprendre à cohabiter avec ses divers habitants.



Dialogue et responsabilité

Partager et remettre en question ses pratiques liées à la forêt et à ses ressources - Etre ouvert au regard d'autrui et à l'écoute de tous les points de vue - Informer et créer des espaces de dialogue afin que tous puissent exercer leur responsabilité sur l'usage qui est fait de la forêt dans leur territoire et au-delà - Sensibiliser le public sur les dégâts causés par certaines pratiques actuelles et sur l'urgence à développer des alternatives.

Partage et sensibilité

Partager l'expérience, les connaissances et les passions pour la forêt, ses ressources et ses relations avec l'homme - Privilégier une approche sensible et concrète.

Humilité et sylviculture douce

Respecter le cycle forestier et les limites des écosystèmes - Accepter une échelle de temps dépassant la vie humaine - Reconnaître l'importance fonctionnelle de toutes les composantes de la biodiversité - Accompagner les forêts et les plantations vers des forêts mélangées en espèces et en âges se régénérant naturellement, avec des arbres âgés, des semenciers et des forêts matures, ainsi que des zones sans prélèvement - Maintenir une couverture forestière permanente ; refuser les coupes rases comme mode de gestion - Ne pas adapter la sylviculture à la normalisation industrielle, en particulier par les plantations de monocultures.

Observation et recherche d'équilibre dans les interventions

Observer et chercher à comprendre le milieu avant toute intervention en forêt - Ajuster la récolte de bois à une analyse sérieuse de la fertilité du sol à long terme et à la nécessité de maintenir des micro-habitats pour la faune et la flore - Ne pas sortir de la forêt les rémanents de coupes et les souches - Rechercher l'équilibre de l'écosystème dans le prélèvement de végétaux, d'animaux, de champignons ou de tous produits non ligneux de la forêt

Techniques légères et équipements adaptés

Pour les techniques de récolte du bois, réduire l'emprise des équipements (routes, pistes et places de dépôts) au minimum rendu nécessaire par l'usage d'une technologie appropriée à une filière à taille humaine, la plus courte et locale possible - Cantonner la circulation des engins aux voies de débarquement et les exclure des sites biologiques fragiles, en particulier des tourbières, des fonds de vallée et autres zones humides. Privilégier les moyens ne consommant pas d'énergie fossile - Utiliser des huiles végétales et des carburants peu polluants - Faire usage d'engins à tonnage réduit, et tant que possible du débardage animal - Considérer que les machines lourdes, en particulier l'abatteuse, sont des aberrations écologiques et sociales.

Transmission et autonomie

Développer des formations permettant un travail forestier et artisanal autonome, allant de l'observation de l'écosystème à l'utilisation des ressources en passant par la récolte sélective - Favoriser l'apprentissage par des temps de travail commun - Encourager les initiatives individuelles et collectives cherchant à vivre dans la forêt et de ses ressources.

Reconnaissance sociale, vie en forêt et circuits courts

Reconnaître le rôle et le travail manuel des hommes et des femmes en forêt - Soutenir la pluriactivité des professionnels comme moyen d'autonomie - Avancer vers une viabilité des métiers de la filière bois en répartissant équitablement les ressources économiques entre acteurs, du propriétaire au client final et en développant des filières courtes.

Achats et usages responsables

Exercer sa responsabilité de consommateur de bois en faisant ses choix en pleine conscience - S'informer et informer sur la provenance géographique, le circuit commercial, le mode de prélèvement, le type de forêt, les produits de traitement utilisés et la durée de vie de l'objet - S'organiser et innover pour ne pas gaspiller les ressources et pour favoriser les usages durables du bois.

Ancrage territorial et coopération

Soutenir et favoriser l'autonomie des territoires - Eviter toute utilisation de la ressource fragilisant l'équilibre biologique et socio-économique local - Préserver et encourager les filières courtes et locales basées sur une récolte respectueuse de la ressource - Coopérer avec tous les acteurs engagés dans la vie du territoire.

Pérennité de la gestion, question Foncière

Mettre en place des stratégies, notamment foncières, juridiques et solidaires, pour inscrire dans le long terme des pratiques responsables - Générer une énergie commune pour écarter les forêts des pressions spéculatives et acquérir collectivement des massifs pour des projets respectueux - Travailler avec les propriétaires pour établir des relations de confiance et des contrats garantissant la pérennité et la transmission de l'usage de la forêt.



Pour adhérer aux valeurs de cette charte
et avoir plus d'informations :

www.reseau-relier.org/La-charte-du-RAF

1 rue Michelet 12400 St-Affrique
05 65 49 58 67 • contact@reseau-relier.org